

Le Comité Social d'Administration Local (**CSAL**), siégeant en Formation Spécialisée (**FS**), s'est réuni le lundi 18 mars 2024 sur convocation de l'administration, afin d'évoquer l'ordre du jour suivant:

- Présentation de la note d'orientations ministérielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail 2024.
- Budget local et de formation (bilan 2023, Orientations 2024 et présentation du catalogue 2024).
- Point immobilier
- AT, RSST et fiches de signalement
- Questions diverses

Chacune des organisations syndicales a préalablement lu une liminaire. Vous trouverez ainsi celle de vos élus **Solidaires Finances Publiques** en pièce-jointe au présent compte rendu.

Nous avons rappelé le rôle actif du secrétaire de la FS, qui doit participer activement à l'élaboration de l'ordre du jour.

La direction a validé le principe de co-construction de l'ordre du jour.

### **I – Présentation de la note SST d'orientations ministérielles**

La direction a indiqué que la note vise à l'homogénéisation des pratiques de la politique ministérielle.

Une circulaire ministérielle sera diffusée dans les prochains mois concernant le règlement intérieur des instances du CSAL.

Les budgets N-1 sont reconduits traduisant la volonté de mettre des moyens humains et financiers sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail.

Cette note définit les grandes orientations 2024 qui s'articulent autour de 6 axes :

**-Axe 1** : Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves ;

Sur ce point, l'administration a rappelé l'existence d'un guide des évènements graves en date du 26/10/2023. Ce guide sera publié prochainement.

**Solidaires Finances Publiques** a souhaité inscrire d'ores et déjà ce point à l'ordre du jour de la prochaine FS, afin de préparer au mieux l'ensemble des acteurs et anticiper les mesures à mettre en place en cas d'accident grave.

**-Axe 2** :renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prév'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie;

La campagne d'évaluation des risques professionnels se fera au moyen du nouvel outil de recensement Prév'action. Les chefs de services seront formés à cet outil. Les organisations syndicales auront quant à elles un accès en consultation.

Prév'action va permettre une évolution de la méthodologie avec un recensement des risques au fil de l'eau et non un recensement annualisé. Ce nouvel outil va nécessiter un gros investissement des directions locales, en particulier pour les assistants de prévention, pour alimenter la base de données dudit logiciel.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, La prévention des risques professionnels est essentielle à l'exercice de nos missions dans de bonnes conditions. Nous serons attentifs sur les évolutions proposées au travers de cet outil, en espérant qu'il réponde à nos attentes.

**-Axe 3** :Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail;

Un guide « repères pour agir sur les transformations du travail et faire prévention » sera diffusé, dans l'optique d'outiller les services dans la conduite des projets de transformation et d'organisation du travail.

Il s'articulera principalement autour de l'environnement de travail et l'aménagement des espaces de travail en lien avec les nouveaux modes d'organisation du travail, ainsi que sur l'organisation du travail.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, cet axe très générique est ambitieux, il ne faudrait pas que ce soit un prétexte pour accélérer les restructurations de masse, guide à surveiller.

**-Axe 4** :Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière

La direction a assuré que l'ensemble des agents recevait un accompagnement pour éviter les risques de désinsertion, sous réserve qu'ils le souhaitent.

**Solidaires Finances Publiques** estime qu'aucun agent ne doit être délaissé et que tous les moyens soient mis en œuvre pour accompagner les agents en difficulté.

**-Axe 5** :Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information.

Les actions de formations en faveur de la santé, sécurité et conditions de travail seront renforcées, avec une offre enrichie, comportant une grande diversité de thèmes.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, les formations doivent être en lien direct avec les exigences en matière de Santé de Sécurité au Travail.

**-Axe 6** :Maîtriser le risque amiante;

Cette maîtrise passe par la nécessité de mettre en place une signalétique claire en cas de travaux.

Nous avons interrogé la direction sur le recensement des sites contenant de l'amiante, ce à quoi il nous a été répondu qu'en cas de travaux, le DTA (Dossier Technique Amiante) est obligatoirement consulté.

## **II – Budget de la formation spécialisée : Budget local et de formation**

Le budget de la FS a été globalement reconduit au titre de l'année 2024. Il composé d'un budget formation et d'un budget local.

Le **budget de la FS dédié à la formation**, après mise en réserve, est de **8 207 €**.

Concernant les formations dispensées par la formation spécialisée du CSAL, le catalogue des formations qui seront proposées aux agents a été enrichi tenant compte des retours faits à l'occasion des formations proposées en 2023.

Nous avons renouvelé les formations qui ont eu un bon retour et enrichi le catalogue de nouvelles formations.

**Solidaires Finances Publiques** a demandé que ce catalogue soit diffusé à tous et puisse être rappelé lors d'une réunion de service réservée aux conditions de vie au travail.

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement, il s'agit de vos conditions de travail, utilisez ces formations pour améliorer vos conditions de travail.

Les organisations syndicales ont voté pour le catalogue de formation, après quelques ajustements , à l'unanimité.

Par ailleurs, le **budget local de la FS**, après mise en réserve, est de **28 584 €**.

Au sujet du budget local, hors formation, les actions suivantes ont été validées par la FS :

- Cofinancement des stores défectueux à La Madeleine ( évalué à 5 000 €) :

Sur ce point, **Solidaires Finances Publiques** a estimé que l'équipement de stores sur le site Euralliance ne doit pas être totalement pris en charge par la FS ; d'autant plus que les stores existants ne présentent pas de qualités particulières sur l'amélioration des conditions de travail. Aussi, un cofinancement 50/50 a été validé.

- Fourniture de sacs étanches adaptés aux cyclistes : 10

**Solidaires Finances Publiques** a acté l'acquisition de 10 sacs mais a souhaité qu'un recensement des besoins soit réalisé afin de correspondre au plus près aux besoins des agents. Par ailleurs,

nous avons proposé qu'un recensement soit réalisé pour proposer aux agents qui le souhaitent des housses de protection moins coûteuses.

- Achat de plantes purificatrices d'air (montant estimatif de 1 000 €).
- Mise en place d'un soutien psychologique en présentiel ou distanciel à raison d'une vacation de 3 heures par mois (estimé globalement à 2 000 € par an).

La direction a assuré que ces consultations seront confidentielles, dans des locaux spécifiques.

Par ailleurs, l'étude des autres actions proposées, dont le projet d'isolation phonique de la salle de réunion à la direction, du box de réception, de la salle de réunion et de l'espace de convivialité à La Madeleine, seront examinés ultérieurement dans l'attente de devis complémentaires.

**Solidaires Finances Publiques** dénonce les conditions de réunion du CSAL en FS.

Si la direction a estimé que les travaux réalisés lors du groupe préparatoire suffisaient à valider l'ensemble des projets en un temps restreint; nous rappelons que la gestion du budget concernant l'amélioration des conditions de vie au travail des agents ne doit pas être bâclée. Nous sommes attentifs à la bonne utilisation des crédits au profit de l'ensemble des agents de la Dircofi Nord ; il est donc normal que les échanges aient lieu en séance quand il s'agit de voter sur les propositions d'utilisation des fonds.

### **III – Point immobilier**

#### **a)Travaux à Saint-Lô**

Au sujet des travaux de Saint Lô, la cité administrative bénéficie d'un projet de rénovation énergétique, consistant à isoler par l'intérieur le bâtiment.

Les travaux débuteront au cours de la semaine du 6 mai pour une durée de 6 semaines à 2 mois.

La salle de réunion, temporairement occupée par la direction locale pendant la phase de travaux, reviendra à la disposition exclusive de la Dircofi, une fois les travaux achevés.

Selon la direction, les perturbations engendrées pendant la phase de travaux seront temporaires et les agents retrouveront leur espace de travail dans de bonnes conditions.

Pour **Solidaires Finances Publiques** a émis le souhait que les 2 agents dont les espaces de travail sont positionnés dans la salle de réunion puissent avoir un poste de travail fixe car sauf erreur, la politique du flex office n'est pas encore appliquée au sein de la DIRCOFI NORD.

#### **b) point immobilier La Madeleine**

Au sujet de la ventilation, la direction a précisé qu'un audit bureau par bureau sera réalisé prochainement par la société en charge de la maintenance de la ventilation, comme sollicité par **Solidaires Finances Publiques** dès l'origine. Suite à cette expertise, un devis serait sollicité par le propriétaire afin d'engager les travaux nécessaires, le cas échéant.

La direction a fait part de sa demande que les températures soient réglées à 21°. Toutefois, cette demande n'est pas opérante, en raison des dysfonctionnements du système de ventilation.

Par ailleurs, les précisions suivantes ont été apportées au sujet des anomalies constatées :

- L'ascenseur sera réparé pendant la première quinzaine d'avril.
- Le rack à vélos sera fixé au mur prochainement.
- Les problèmes signalés au niveau des sanitaires sont en cours de résolution.
- S'agissant de l'accueil des contribuables, les consignes devront leur être rappelées préalablement à leur venue ; une affiche a été installée au rez-de-chaussée, leur indiquant de patienter au niveau du salon. **Solidaires Finances Publiques** considère cette mesure insuffisante, la sécurité de l'accès au bâtiment n'est pas assurée.

#### **IV – AT, RSST et fiches de signalement**

Les réponses aux observations mentionnées dans le registre de santé et sécurité ont été abordées et les solutions ont été données en cours de séance.

#### **IV – Questions diverses**

Sur la sécurité des agents, la direction a indiqué que les smartphones équipés de boutons d'alertes vont être déployés progressivement sans communiquer de date.

Sur la question de l'accompagnement des agents et de l'élaboration d'un guide d'utilisation des véhicules électriques, la direction admet la nécessité de mise en œuvre d'un accompagnement spécifique et est en cours d'élaboration des consignes d'utilisation des véhicules électriques.

La mise à disposition des véhicules est reportée de ce fait.

S'agissant des problèmes de néons qui clignotent, la direction nous a précisé que ce sujet est toujours à l'étude.